Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260617-D_15JUIN26_00-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE – *Morbihan*

Relevé de délibérations

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	**15**

Conseil Municipal : séance du 15 juin 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H30, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 8 juin 2026
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Yoann FOUILLÉ, Hélène MAHEO, Gilles LE MOROUX, Marc PUISSEGUR, Loïc BRAULT, Murielle MUSSA-PERETTO, Philippe DOUSSINEAU, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN, Colette FOUILLOUX, Anaïs LE HUNSEC
Absents ayant donné pouvoir : Pierre MARGANA, à Colette FOUILLOUX
Absent : /

N°	TITRE DE LA DELIBERATION	VOTE
1	Désignation du secrétaire de séance	Unanimité
2	Adoption du PV de la séance du 07 avril 2026	Unanimité
3	Délégations du Conseil Municipal au Maire	Unanimité
4	Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal	Unanimité
5	Désignation d'un référent - association Bruded	Unanimité
6	Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de 24 candidats à la DGFIP	Unanimité
7	Désignation de deux membres de la CAO pour siéger à la CAO du groupement de commande "fourniture et livraison de repas en liaison froide 2027-2030"	Unanimité
8	Modification des tarifs de la restauration scolaire	Unanimité
9	Rapport annuel du délégataire – Assainissement (SAUR)	Unanimité
10	Modification simplifiée n°2 du SCoT du Pays de Lorient – Avis	Unanimité
11	Délégation à BBO de la gestion du contrat avec ALCOME (gestion des mégots)	Unanimité
12	Convention chantier franco-allemand La ligue de l'enseignement	Unanimité
13	Adhésion à la fondation du Patrimoine	Unanimité
14	Convention Renforts de gendarmerie saison estivale 2026	Unanimité
15	Lotissement communal – Domaine du Koadig : modification du prix des trois lots restants	Unanimité

Le 15/06/2026

Le secrétaire de séance
Marc PUISSÉGUR

Le Maire
Christèle PERREL,

MAIRIE DE SAINTE-HELENE (MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.